

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2014

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1670)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 621

présenté par
M. Goldberg

ARTICLE PREMIER

I. – Au début de l’alinéa 87, substituer aux mots :

« Le respect des »

le mot :

« Les ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« impose »

le mot :

« imposent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.